



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article1214>

Mairie de Saint Martin de Crau : La justice l'emporte sur la bêtise !

- SYNDICATS - Territoriaux Saint Martin de Crau -

Date de mise en ligne : vendredi 23 novembre 2018

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Non à la discrimination syndicale...

29 novembre 2018 :

Mercredi 28 novembre notre camarade Maurad, Secrétaire Général des Territoriaux CGT de Saint Martin de Crau passait devant le conseil de discipline à Aix en Provence.

Le Maire de Saint Martin de Crau plus soucieux de détruire toute résistance dans sa collectivité, et combattre l'organisation syndicale qui défend les intérêts des agents et du service public, avait cru judicieux de le faire comparaître en conseil de discipline avec une sanction dite "du 3ème groupe" : 3 mois de mise à pied !!!!!

Cette sanction rendant notre camarade Maurad inéligible sur les listes CGT pour les élections du 6 décembre et bien sûr, au passage permettant de discréditer et d'affaiblir la CGT.

Les travaux du Conseil de discipline ont duré près de 4 heures, et a chuté sur un simple avertissement !!!

La CSD CGT 13 (coordination syndicale départementale des syndicats des territoriaux du département) et l'Union Locale CGT d'Arles saluent le courage des camarades de son service, qui se sont déplacés pour témoigner en faveur de Maurad .

Elles saluent également les camarades qui par leur présence pour soutenir Maurad, ont permis cette victoire contre l'adversité et le...ridicule !!!

Encore une fois, nous avons eu l'occasion de faire vivre nos valeurs de solidarité, et emporter une nouvelle victoire contre les discriminations syndicales.



23 novembre 2108 :

Dans cette période d'élections professionnelles, nombreux de nos camarades font l'objet d'attaques personnelles, visant en finalité la destruction de la CGT. C'est le cas chez les Territoriaux de Saint Martin de Crau.

Notre camarade Maurad, candidat départemental en CAP"B", Secrétaire Général des Territoriaux de Saint Martin de Crau, passe en conseil de discipline mercredi 28 novembre 2018 à 9h avec la proposition d'une sanction d'un an de suspension dont 3 mois fermes, le rendant ainsi inéligible. C'EST INACCEPTABLE !!!!!

Les faits réellement reprochés résident dans son engagement syndical, au service des agents de la mairie de Saint Martin. Aucun camarade ne doit subir les affres d'une collectivité qui a décidé de se payer la CGT.

Pour toutes ces raisons L'Union Locale CGT d'Arles et les Syndicats CGT de territoriaux appellent à un rassemblement au conseil de discipline visant à obtenir l'annulation de toute sanction à l'encontre de notre camarade Maurad.

En s'attaquant à Maurad, c'est toute la CGT qui est attaquée. C'est l'arbitraire qui s'installe sur les lieux de travail...

RDV le mercredi 28 novembre 2018 à 8h30

devant le centre départemental de gestion d'Aix en

Mairie de Saint Martin de Crau : La justice l'emporte sur la bêtise !

Provence,
Grande Thumine,

Les vergers de la Thumine,
13090 Aix en Provence

Boulevard de la